



KlebeAnker StarTrack blue

Fixation mécanique des panneaux isolants en PSE



- **Fixation sous le matériau isolant**
- **Pose améliorée**
- **Pour tous les matériaux isolants jusqu' max. 200 m**

Produit

Fixation mécanique supplémentaire, alternative au chevillage traditionnel, de la façade isolante Baumit SuperDämm (open) et du système composite d'isolation thermique Baumit EPS.

Composition

Polyamide

Caractéristiques

- Convient pour les maçonneries non crépies, spécialement sur le béton.
- Mise en œuvre simple et sûre avec un contrôle maximal de la pose.
- La fixation se fait directement sur le support.

Application

- Pour la fixation statique et constructive de panneaux isolants des systèmes composites d'isolation thermique Baumit avec des matériaux isolants EPS (jusqu'à 200 mm) dans des supports minéraux (crépis/non crépis).

Données techniques

Agréement technique général (ATG):

Z-33.49-1190

Valeur CHI:

0 W/K en cas d'utilisation dans l'ITE

Diamètre de la cheville:

8 mm

Agréement technique européen (ATE):

ETA-06/0015

Couleur:

bleu

Catégorie d'utilisation:

A béton normal B pierre massive

Convient pour les systèmes:

Façade isolante Baumit SuperDämm (open), système composite d'isolation thermique Baumit EPS (EPStherm/openTherm)

Conditionnement

300 pièces/carton

Espace de stockage

Les chevilles doivent être stockées dans des conditions climatiques normales. Elles ne doivent pas être exceptionnellement sèches ou gelées avant leur installation.

Surface

Le contrôle du support doit être effectué conformément aux directives des normes applicables. Le support doit être stable, sec, propre et exempt de parties non adhérentes et d'efflorescences.

Traitements

1. montage du profilé de socle :

Avant de poser les ancrages collés StarTrack blue, il faut monter le profilé de socle Baumit therm. Le profilé de socle est fixé tous les 30 cm avec des chevilles Baumit.

2. grille de pose :

La trame de pose est réalisée par exemple à l'aide d'un cordeau ou d'un fil à plomb. Les ancrages à coller StarTrack blue sont posées selon un quadrillage (cf. tableau 3, homologation pt. 3.2 preuve de stabilité) dans la surface, au maximum à 10 cm horizontalement du profilé de socle et au maximum à 10 cm verticalement des arêtes du bâtiment et des ouvertures (fenêtres et portes).

3. mise en place des ancrages adhésifs StarTrack blue :

La profondeur du trou de forage doit être d'au moins 60 mm (régler la profondeur de butée pour la profondeur de forage : 60 - 70 mm). N'utiliser le dispositif de perçage à percussion ou le marteau perforateur que pour la maçonnerie en briques pleines et le béton. L'armature du béton ne doit pas être endommagée ! Les ancrages adhésifs StarTrack blue sont placés dans les trous de forage et les clous en plastique sont enfouis.

4. application de la colle sur les panneaux isolants :

L'application de la colle sur les panneaux isolants s'effectue selon la méthode du point de bourselet de bordure avec le mastic-colle correspondant au système (un collage d'au moins 40 % doit être obtenu).

Juste avant le collage des panneaux isolants, des points de colle d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur sont appliqués sur les ancrages adhésifs StarTrack blue.

Achtung:Le collage doit être effectué «mouillé sur mouillé» avec les points de colle appliqués !

5. grille de pose :

Selon le nombre d'ancrages adhésifs StarTrack blue par m², on obtient les dimensions modulaires suivantes :

Nombre de StarTrack blue Dimensions de la grille [L x H]

6 pièces/m² 40 x 40 cm

8 pièces/m² 40 x 30 cm

10 pièces/m² 40 x 25 cm

12 pièces/m² 40 x 20 cm

Dans la mesure où la méthode pratique de détermination de la quantité de chevilles de l'association professionnelle des systèmes composites d'isolation thermique doit être appliquée, l'affectation de la grille de pose pour l'ancrage collé StarTrack blue à la zone de vent et à la hauteur du bâtiment est indiquée dans le tableau suivant. La grille de pose est valable pour toutes les zones «A» et «B» selon DIN EN 1991-1-4, garde-corps plan, rapport h/d ≤ 2.

Informations générales et notes

Il est recommandé de ne commencer la pose du système composite d'isolation thermique que lorsque le crépi intérieur et la chape ont été posés. Les travaux de ferblanterie et de couverture doivent être terminés. Les raccords et les ouvertures, les tôles des semelles, les rebords de fenêtres, les percements ou autres des panneaux isolants doivent être étanchés en conséquence.

Exposition aux UV par le soleil de la cheville non protégée ≤ 6 semaines.

Ne pas appliquer en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C de température du matériau, du support et de l'air et laisser sécher. Respecter les normes DIN EN 998-1, DIN 18550, DIN 55699, DIN 4108 et DIN 18350 (VOB, partie C) ainsi que les dispositions particulières des «autorisations générales de la surveillance des chantiers» (abZ).

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction de votre projet.

Nos recommandations techniques orales et écrites, visant à aider l'acheteur/l'utilisateur, sont fondées sur notre expérience et correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles ne dégagent pas l'acheteur/l'utilisateur de son devoir de vérifier lui-même si nos produits sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Cette fiche technique annule et remplace les versions précédentes.

Le contenu de cette fiche d'information produit a été traduit automatiquement.

En cas de doute, la fiche d'information produit de Baumit GmbH en langue allemande en vigueur au moment de la livraison fait foi. La version la plus récente est disponible sur <https://baumit.de/produkte> ou sur demande.